

Le **Centre d'Études Européennes (CEE)** a été créé en 1972, à l'initiative des Communautés européennes, au sein de la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin-Lyon 3, avec pour mission initiale de recevoir les publications officielles des Communautés et de les mettre à la disposition des chercheurs et du public. Aujourd'hui, le CEE poursuit des **objectifs élargis** :

- favoriser l'**enseignement du droit communautaire et européen** ;
- contribuer au **développement des relations entre l'Université et les milieux non universitaires** : Administrations d'État ou collectivités territoriales ; professions juridiques (notamment le Barreau de Lyon) ; milieux économiques (dont la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon)...
- assurer le **relais de l'Union européenne** au plan régional, en offrant à toute personne ou institution, publique ou privée, une source d'information exhaustive sur les activités communautaires ;
- encadrer les étudiants en master ou en doctorat et promouvoir les recherches individuelles et collectives ;
- organiser des journées d'étude, des séminaires, des conférences, des universités d'été et des colloques dont les actes donnent lieu à publication.

L'Équipe

Le Centre d'Études Européennes est dirigé par le Professeur Michaël Karpenschif. Rattaché à l'Équipe de Droit Public de la Faculté de droit, il rassemble des enseignants juristes, économistes, politistes et gestionnaires de l'Université, compétents dans le domaine de l'intégration européenne.

Le **Centre de documentation et de recherche** met à la disposition des visiteurs :

- les publications officielles des différentes institutions de l'Union ainsi que celles du Conseil de l'Europe et les rapports des délégations parlementaires pour les affaires européennes ;
- les revues juridiques spécialisées en droit communautaire, en droits de l'Homme, ainsi que certaines revues anglophones ;
- de nombreux ouvrages qui couvrent l'ensemble des questions relatives à l'intégration européenne et un fonds important d'ouvrages relatifs aux droits de l'Homme.

Il permet aussi l'accès, via Internet, à l'ensemble des sites juridiques et de documentation en ligne relatifs au droit communautaire et aux droits de l'Homme. Une **permanence** est assurée par les doctorants. Ceux-ci assurent un tutorat des étudiants rattachés au centre, pour les aider notamment dans leurs recherches.

Événements

Tout au long de l'année, le CEE organise différents événements à caractère scientifique : des **conférences** de personnalités ayant agi dans le domaine du droit communautaire et européen ; un **colloque** sur une grande question du droit communautaire et européen ; une **université européenne d'été** ouverte aux étudiants du monde entier.

Le CEE organise aussi une préparation au **concours Habeas Corpus**, concours de plaidoiries portant sur la Convention européenne des Droits de l'Homme (<http://apidh.eu>), ouvert à tous les étudiants de Master.



MASTER 1 DROIT EUROPÉEN

Porteur de diplôme : Éric CARPANO

Maître de conférences à l'Université Jean Moulin-Lyon 3
Directeur du Campus Européen d'Été du CEE

Master 1

Domaine : Droit et science politique

Mention : Droit européen, international et comparé

Spécialité : Droit européen

Renseignements : Service des Masters 1

Université Jean Moulin-Lyon3 – Faculté de Droit

15 quai Claude Bernard 69239 Lyon Cedex 02

Tél. : 04 78 78 71 35 / Fax : 04 78 78 71 31

Mail : sarah.moussaoui@univ-lyon3.fr / Web : <http://facedroit.univ-lyon3.fr>

► OBJECTIFS DU DIPLÔME

Le Master 1 est centré sur le droit européen, que les étudiants doivent appréhender dans toutes ses dimensions, et notamment de droit matériel. Néanmoins, des enseignements sont également consacrés à l'environnement international, au droit comparé en général, au droit comparé public et privé des États membres. Disciplines principales enseignées : droit institutionnel européen, droit constitutionnel, droit des institutions de l'UE et contentieux communautaire.

► DÉBOUCHÉS

La spécialisation en droit européen qu'apporte le Master 1 doit permettre d'affiner des projets professionnels, en direction des institutions européennes ou internationales, des institutions nationales concernées par la construction européenne, des organismes professionnels (chambres consulaires, syndicats...), des professions juridiques, des services juridiques ou « internationaux » des entreprises.

Le Master 1 peut faire naître quelques vocations de chercheurs et universitaires dans le champ, si fécond actuellement, de la construction européenne.

Il débouche logiquement sur le Master 2 de Droit européen des affaires. Mais ses étudiants peuvent être accueillis dans de nombreux autres diplômes, en droit public ou en droit international, par exemple.

► CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire de la licence en droit ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique qui examine le cursus des candidats ainsi que l'expérience professionnelle en vue d'une validation des acquis professionnels.

► ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'année universitaire comprend (286 heures 30 à 511 heures 30 selon parcours-60 ECTS).

L'enseignement comprend des cours magistraux et des travaux dirigés.

L'appréciation des aptitudes et des connaissances des étudiants résulte à la fois d'un contrôle continu et d'un examen terminal.

► INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les étudiants disposent de l'accès à Internet et du fonds documentaire spécialisé du **Centre d'Études Européennes**.

	Université Jean Moulin-Lyon 3 – Faculté de Droit Centre d'études Européennes 15 quai Claude Bernard BP 0638 69239 Lyon Cedex 02 Tél. : ++ 00 / 33 4 78 78 74 42 / Fax : ++ 00 / 33 4 78 78 74 66 Courriel : cee@univ-lyon3.fr / Site web : http://cee.univ-lyon3.fr

SEMESTRE 7	N h.	ECTS	ENSEIGNANTS
MATIÈRES	241 h 30	30	
Introduction au droit public des Etats membres (CM)	30 h	4	Florence ZAMPINI – Maître de conférences, Université Jean Moulin-Lyon 3
Introduction au droit public des Etats membres (TD)	15 h	2	Fanny CHARVIER – ATER, Université Jean Moulin-Lyon 3
Contentieux communautaire (CM)	30 h	4	Jacques PERTEK – Professeur, Université Jean Moulin-Lyon 3
Contentieux communautaire (TD)	15 h	2	Sébastien ADALID – ATER, Université Jean Moulin-Lyon 3
Grands systèmes juridiques contemporains (CM)	30 h	3	Pascale DEUMIER – Professeur
Langues (CM)	6 h	1	–
Langues (TD)	10h30	2	–
Droit du marché (CM)	30 h	4	Eric CARPANO – Maître de conférences, Université Jean Moulin-Lyon 3
Droit du marché (TD)	15 h	2	Sébastien ADALID – ATER, Université Jean Moulin-Lyon 3
Economie européenne (CM)	30 h	3	Marcel GRATTESOL – Professeur
Liberté de circulation des personnes et citoyenneté (CM)	30 h	3	Jacques PERTEK – Professeur
SEMESTRE 8	N h.	ECTS	ENSEIGNANTS
CURSUS UNIVERSITAIRE	270 h	30	
Droit du marché (CM)	30 h	4	Marion GIRER – Maître de conférences, Université Jean Moulin-Lyon 3
Droit du marché (TD)	15 h	2	Léonie CHABAUD – ATER, Université Jean Moulin-Lyon 3
Introduction au droit privé des Etats membres (CM)	30 h	4	Michel CANNARSA – Université Jean Moulin-Lyon 3
Introduction au droit privé des Etats membres (TD)	15 h	2	
Droits fondamentaux (CM)	30 h	2	Laurent ECK – Maître de conférences, Université Jean Moulin-Lyon 3
Contentieux communautaire des affaires (CM)	30 h	4	Florence ZAMPINI – Maître de conférences,, Université Jean Moulin-Lyon 3
Contentieux communautaire des affaires (TD)	15 h	2	
Politiques communautaires (CM)	30 h	3	Sandrine CORTEMBERT – Maître de conférences, Université de Saint-Etienne
Droit international économique (CM)	30 h	3	Hélène HAMANT – Maître de conférences, Université Jean Moulin-Lyon 3
Histoire européenne (CM)	30 h	2	Louis-Augustin BARRIERE – Professeur – Doyen de la Faculté de Droit, Université Jean Moulin-Lyon 3
Ateliers de synthèse	7h30	2	–
CURSUS PROFESSIONNALISANT	45 h	30	
Droit du marché (CM)	30 h	10	Marion GIRER – Maître de conférences
Droit du marché (TD)	15 h	8	Léonie CHABAUD – ATER
UEP Stage en entreprise	4 mois ½	12	–